



Victime de violence conjugale

Par **anouar47**, le 17/11/2015 à 12:47

Bonjours .

Je suis un marocain marié avec une française (famille recompose); en 2013 on a fais l'acte adulaire au Maroc, après la transcription à Nante . j'ai entré en France en janvier 2014 avec un visa long séjour vie privé et familiale et à partir que j'ai commencé a travailler les problèmes commencent j'ai pas d'opinions je peu pas sentir que je suis chez moi; ma femme me considère comme si je suis hébergé chez elle ;chaque fois me dégage je passe les nuit d'hors ou soit chez son frère soit dans ma voiture dans des conditions défavorable surtout à l'hiver -5 degré ;

en 2015 suit à de ces crise hystéries et ces harcèlements elle ma poignardée avec un coteaux j'étais aux urgence pour me soigner j'ai porté plainte aux gendarmes qui sont arrivés sur place ma femme a reconnu qu'elle a ma poignardée avec le coteaux et le sang sur le sol elle a dit que je suis son copain par contre moi j'ai dis la vérité que je suis son mari ; à ce moment là je suis obligé de louer une appartement parce ce que j'ai venir mon fils de 14 AN avec un visa long séjour vie privé et familiale il vie maintenant a avec moi il est au collège en plus lorsque j'ai déclare ma situation aux impôts j'ai constaté qu'elle n'as pas déclare qu'on y mariés par contre elle a déclarée aux impôt qu'elle est célibataire .ma question comment je vais obtenir ma carte séjour .. Par apport aux travail je suis intérimaire .je vous demande SVP de m'aider avec vos conseils et qu'elles sont les démarches ? et merci beaucoup

Cordialement .anouar47